

# Rapport d'activités 2023

Mai 2024

# ÉDITO

« Ouvrez vos bras au changement, mais ne laissez pas s'envoler vos valeurs ! » *Dalai Lama Tenzin Gyatso*

Pour le Conservatoire, l'année 2023 fut, il est vrai, une année de nombreux changements.

**Un changement de présidence.** Après 9 années à la présidence du Conservatoire, Michel Delmas nous a signifié son intention de "passer la main". Notre Conseil d'administration, fin 2023, m'a accordé sa confiance pour lui succéder. Je mesure la responsabilité qui m'échoit, mais, avec l'appui de Michel qui reste encore au bureau, des administrateurs et de toute l'équipe, nous poursuivrons ensemble la dynamique et les projets engagés.

**Des changements parmi les salariés.** Le Conservatoire a vu le départ de deux de nos collègues à la retraite en 2022, puis de notre directeur Régis Dick et de Lisa Biehler en 2023, après respectivement 10 et 17 ans de présence au CEN. Cela montre que notre structure sait attirer mais surtout retenir du personnel compétent et motivé, ce qui est nécessaire pour mener à bien nos actions qui s'étendent souvent sur du long terme. Arnaud Gauffier, nouveau directeur arrivé en août, a très vite pris la mesure de son poste et sait apporter toute son expérience dans ses nouvelles fonctions.

**Un changement dans notre mode de financement.** Le lancement en 2023 du fonds de dotation Savoie Mont-Blanc Biodiversité (SM2B), commun aux conservatoires de Savoie et de Haute-Savoie, marque une nouvelle étape dans la diversification de nos modes de financement. L'engagement du Crédit Agricole des Savoie, partenaire du fonds SM2B depuis sa création, a permis le financement de projets divers. Il sera amplifié par la venue de nouveaux partenaires financiers au sein du fonds.

**Des changements dans notre dynamique régionale.** La création de l'Union des 6 CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2023 a permis d'engager une nouvelle dynamique collective entre les 6 conservatoires de la Région, tout en préservant les spécificités territoriales et la liberté d'action de chacun. Cette Union nous permettra de renforcer notre présence politique au niveau régional, et d'explorer une mutualisation de moyens accrue.

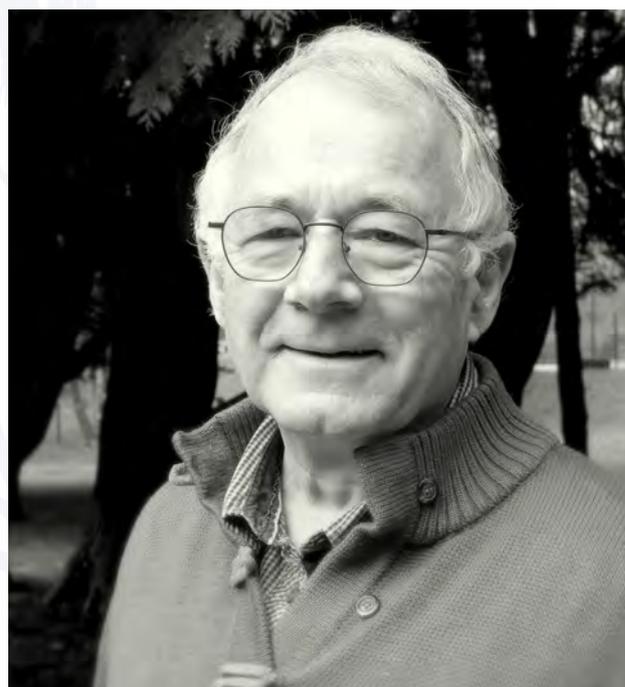
D'autre part, le transfert de l'animation des sites Natura 2000 aux Conservatoires de la Région se traduit pour le CEN Savoie par 5 nouveaux sites à animer en

Maurienne et Tarentaise, excellente opportunité de renforcer notre présence dans ces deux vallées.

**Des valeurs et des fondamentaux qui demeurent.** Tous ces changements ne sauraient faire oublier les activités principales du Conservatoire. Ainsi, en 2023 nous avons lancé un projet d'acquisition foncière d'ampleur dans la plaine des Hurtières, grâce au soutien du Fonds Vert et de l'Agence de l'eau RMC. L'organisation des rencontres territoriales dans l'Albanais fut à nouveau un succès cette année, et les travaux de restauration du Nant-Pichut ou au col de la Crusille ont constitué de nouveaux exemples du savoir-faire du Conservatoire.

En cette période troublée sur le plan climatique et face à l'effondrement de la biodiversité, l'activité du Conservatoire est plus que jamais porteuse de sens et d'espoir, au service de la préservation de notre patrimoine naturel. Aucune des actions mentionnées dans ce document ne serait possible sans le soutien efficace de nos partenaires financiers et techniques, l'engagement de nos administrateurs et le professionnalisme et le dévouement de l'ensemble des salariés. Qu'ils en soient tous ici remerciés.

Je vous souhaite une excellente lecture.



**Emmanuel de Guillebon**  
Président, CEN Savoie



# SOMMAIRE

---

<b>Édito</b>	2
<b>Temps forts 2023</b>	4

## **Nos missions**

Connaître	6
Protéger	8
Gérer	10
Sensibiliser	12
Animer	14

## **Les territoires**

Avant-pays savoyard	16
Lac du Bourget	18
Chambéry, Bauges, Chartreuse	20
Cœur de Savoie	22
Maurienne	24
Val d'Arly, Beaufortain, Tarentaise-Vanoise	26

## **La vie du CEN Savoie**

Coopération et mécénat	28
Éléments financiers	29
Vie associative	30
Équipe	31

# Frise chronologique

# TEMPS FORTS 2023



Savoie  
Mont-Blanc  
Biodiversité  
Fonds de dotation

**Février 2023**

Création officielle du Fonds de dotation Savoie Mont-Blanc Biodiversité qui associe les CEN des deux Savoie, aux côtés du Crédit Agricole des Savoie



**12 Mai 2023**

Assemblée générale avec visite du site de la Fontaine des Janon et présentation du projet de renaturation de la piste d'accès

2022



**10 Mai 2023**

Inauguration des travaux d'éradication de la renouée du Japon et découverte d'autres actions mises en place sur le site de la plaine des Hurtières en faveur des pollinisateurs



**22 Mai 2023**

Visite de la pelouse sèche des Plantées à l'occasion de la rencontre entre les membres du Conseil d'administration et l'équipe des salariés du CEN





### Juillet 2023

Participation au festival Natur'enjeux organisé par FNE Savoie dans les jardins du Prieuré (Le Bourget-du-lac)



### Octobre 2023

Rencontres territoriales dans l'Albanais savoyard sur le thème des forêts, et visite de la forêt humide de la Deysse



### Juin 2023

Restitution des inventaires réalisés sur les communes cibles de l'Observatoire de la biodiversité de Savoie au cours d'une journée pour fêter la nature (Presle)



### Septembre 2023

Travaux de restauration écologique du ruisseau le Nant-Pichut afin d'améliorer la qualité physique, la confluence avec le Coisin et créer des habitats favorables à la reproduction des amphibiens



2024  
2025

# Nos missions CONNAÎTRE

**300**

observations dans le  
cadre de l'enquête  
participative

**32 985**

observations  
naturalistes

**23 partenaires**

de l'Observatoire de la biodiversité  
de Savoie

## Observatoire de la biodiversité de Savoie en 2023

Les années "biodiversité" 2022-2023 se sont déroulées sur trois communes (Champ-Laurent, Rotherens et La Table) du territoire de la Communauté de communes Cœur de Savoie. Elles ont non seulement permis d'améliorer les connaissances naturalistes, mais également de proposer diverses manifestations au cours de l'année scolaire.

Le 17 juin 2023, à l'occasion de l'événement "Une journée pour fêter la nature", le bilan a pu être présenté aux acteurs du territoire :

- 1 966 observations,
- 657 espèces observées, dont 283 "nouvelles" pour les communes,
- 10 manifestations réalisées entre septembre 2022 et juin 2023,
- 170 participants (représentant un habitant sur cinq... à l'échelle des trois communes).

Le Comité de pilotage a décidé de renouveler ce format avec Grand Lac en 2025-2026, pour accompagner la collectivité dans la création d'une réserve de biosphère. L'année 2024 servira de transition.

## Araignées, punaises, coccinelles ... de moins en moins orphelines !

Mises en lumière par le CEN, araignées, punaises et coccinelles sortent peu à peu de l'ombre.

Petites dernières, la liste des espèces de coccinelles est sans doute complète (du moins pour les plus grosses : une trentaine ne dépassent pas 2 mm), mais les cartes de répartition restent à affiner.

Des guides d'aide à l'auto-formation, avec un état des connaissances, permettront de renforcer la participation des naturalistes.

Côté grand public, 2024 verra un essor particulier grâce au dynamisme généré par les huit atlas de biodiversité communale (ABC) lancés par le PNR des Bauges. Chacun peut contribuer par l'envoi de photos de toutes espèces, faune-flore, *via* le site web : <https://www.inaturalist.org/> ou par mail pour les araignées, punaises, coccinelles et opilions à : [invertebres@cen-savoie.org](mailto:invertebres@cen-savoie.org).

## Poursuite et finalisation du programme RestHALp+

Approuvé par le comité de suivi du programme Interreg-Alcotra, le projet passerelle RestHALp+ (2022-2023), réalisé suite à RestHALp, a permis de nouvelles expérimentations et acquisitions de connaissances. Ainsi, à l'aide de l'application de signalisation des plantes exotiques envahissantes (AlienAlp), un inventaire a pu être conduit sur les sites tests du projet. Parmi les chantiers réalisés, l'éradication de renouées asiatiques aux Hurtières a fait l'objet d'une rencontre technique le 10 mai, les méthodes innovantes mises en œuvre ont pu être présentées en compagnie des partenaires du projet. De nouvelles connaissances sont venues étendre les cas d'étude des services écosystémiques, en élargissant l'analyse à l'évaluation des bénéfices de la restauration ainsi qu'aux impacts du changement climatique. L'ensemble de ces opérations menées par le CEN et l'Institut Agricole Régional (IAR) de la Vallée d'Aoste ont ainsi alimenté des vidéos de présentation des principaux acquis du programme.



## Bilan de la protection du site à chiroptères de la Glacière après 15 ans de gestion

En 2008, le CEN Savoie signalait avec la commune de Saint-Christophe-la-Grotte, la LPO, le Comité départemental de spéléologie et le PNR de Chartreuse, une convention pour tenter d'améliorer les capacités d'accueil de la grotte de la Glacière pour les chauves-souris. Cette petite cavité sans intérêt spéléologique et non exploitée pour le tourisme faisait alors l'objet d'usages qui inhibaient son utilisation par ces espèces très sensibles au dérangement. Un dispositif de tubes permettant de réduire très fortement les intrusions a ainsi été mis en place.

Quinze ans plus tard et après une période d'environ cinq ans où les espèces ont dû se réapproprier le site en toute sécurité, leur effectif a fortement augmenté et cette petite cavité qui ne représente en volume que quelques pourcents de l'ensemble des grottes des Échelles, héberge maintenant plus de la moitié des chauves-souris hivernant dans ce réseau.



Groupe de petits rhinolophes endormis, à l'abri du dérangement dans la grotte de la Glacière, à Saint-Christophe-la-Grotte



Le flyer de l'enquête participative illustré avec une création du photographe professionnel Bastien Riù



Balade naturaliste proposée lors de la journée de restitution de l'Observatoire de la biodiversité de Savoie en juin 2023



Découverte du site des Hurtières et des insectes pollinisateurs avec l'association Arthropologia lors de la journée technique RestHALP +

# Nos missions **PROTÉGER**

**116**

sites en  
gestion CEN

**1 563 ha**

superficie totale  
en gestion CEN

**3**

nouveaux sites  
en gestion CEN en 2023

**30 ha**

nouvelle superficie  
en gestion CEN en 2023

## Bilan de l'action foncière

Au-delà des opportunités foncières et de la conclusion d'actes sur des animations foncières lancées les années précédentes sur divers sites, les efforts du service se sont concentrés en 2023, sur le lancement de deux animations foncières :

- l'une, conséquente, sur les boisements humides et alluviaux de Cœur de Savoie ;
- l'autre, en vue de la réalisation de travaux en faveur de la cistude d'Europe au nord du lac du Bourget.

Au total, 37 actes ont été signés sur 18 sites CEN :

- 29 actes pour 15 ha acquis sur 11 sites ; dont deux actes en indivision avec les communes de Saint-Genix-les-Villages et Entrelacs ;
- 8 conventions signées pour une maîtrise foncière de 15,6 ha sur huit sites CEN dont une convention signée avec une commune.

## Conservation des boisements humides et alluviaux : un enjeu fort

Coupes rases et défrichements continuant de s'exercer sur les boisements alluviaux en plaine, notamment dans la basse vallée de l'Isère, une importante campagne d'animation foncière a été lancée en 2023 dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Cœur de Savoie.

Le CEN a partagé avec les acteurs du territoire les enjeux en termes de biodiversité de ces milieux, ainsi que les périmètres prévisionnels d'animation foncière. Grâce au renfort de Mélanie Libeau, environ 600 propriétaires ont été contactés avec l'objectif d'acquérir 33 ha en Combe de Savoie dont 11 ha dans la vallée du Gelon. Environ 8 ha ont déjà été acquis ; le reste des acquisitions suite aux accords des propriétaires se concrétiseront en 2024.

## Suivi du lynx dans le cadre de la Réserve naturelle régionale du lac d'Aiguebelette !

Depuis 2018, la Réserve naturelle régionale (RNR) du lac d'Aiguebelette effectue un suivi du lynx boréal à l'aide de pièges photographiques. Ce suivi résulte d'un travail de collaboration entre la RNR, l'ONF et l'OFB dans le cadre du réseau "Loup-Lynx".

Il a pour objectifs d'obtenir des indications sur le nombre et la densité de lynx dans une région spécifique. Grâce à la coloration du pelage, les lynx peuvent être identifiés individuellement sur la base des photographies. Cela permet une meilleure compréhension de l'espèce et de déterminer sa dynamique d'évolution.

Une partie du périmètre de la Réserve étant directement située sur le corridor écologique de la montagne de l'Épine, le dispositif de huit pièges photographiques installés a permis de capter et d'identifier neuf lynx adultes différents.

Depuis 2021, au moins six jeunes ont été recensés aux côtés de deux femelles connues sur le secteur. Ces reproductions sont un indicateur de l'équilibre et de la conservation de milieux favorables à l'espèce.

Le lynx boréal figure parmi les espèces de carnivores inscrites sur les listes rouges internationales, européennes, nationales ou régionales justifiant la nécessité d'une protection ou la mise en place de mesures de conservation du fait des menaces qui pèsent sur elles.



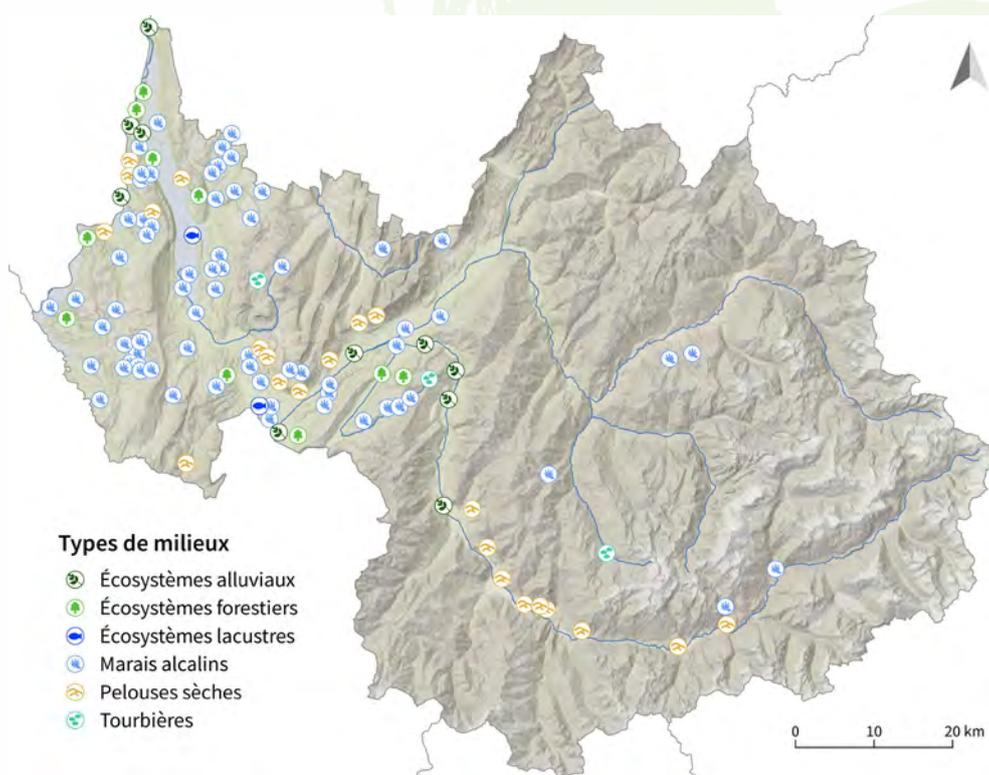
## Préserveons la flore exceptionnelle de Savoie grâce au projet *Flora Sabaudia*

Nul n'ignore l'exceptionnelle biodiversité végétale de la Savoie qu'il convient de protéger à ce titre. Mais tout le monde ne sait pas que si certaines espèces venaient à disparaître du département, cela remettrait en question leur distribution à un niveau plus large : la région, la France, voire le monde entier.

Ces plantes sont connues grâce aux travaux du Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA). Parmi elles : la Matthiote du Valais, l'Iris de Perrier ou encore la Linnée boréale ; l'occasion pour le CEN d'opérer, *via* une animation foncière sur des sites naturels abritant ces espèces où la seule sécurisation du foncier (*via* l'acquisition ou des conventions avec les Communes) permettrait de leur assurer un avenir certain.



Grâce aux pièges photographiques, cette image réserve une agréable surprise : une femelle lynx accompagnée de ses deux petits



# Nos missions GÉRER

**852 010 €**

dont 582 169 € pour le piquetage  
des roselières du lac du Bourget

**205 ha**

surface fauchée,  
par 20 agriculteurs

**76 ha**

de pâturage,  
soit 10 éleveurs

**282 ha**

surface concernée  
par des actions de gestion CEN

## Bilan des travaux réalisés

Les actions de gestion réalisées en 2023 concernent une quarantaine de sites gérés par le Conservatoire pour une surface totale de 282 ha.

Si les travaux d'entretien de la végétation restent majoritaires en surface (fauches : 205 ha ; broyage d'entretien et de restauration : 44 ha ; pâturage : 76 ha), les actions d'aménagement structurant et de restauration des milieux naturels représentent près de 80 % des dépenses engagées : restauration du Nant-Pichut (Saint-Pierre-de-Soucy), piquetage des roselières du lac du Bourget, aménagement pour le pâturage (clôtures / points d'eau), renouvellement de la signalétique des Arrêtés de protection de biotope (APPB), creusement de mares, réalisation de dunes pour les pollinisateurs...

Un investissement en temps de travail a également été consacré à préparer les futurs gros chantiers : restauration de la Lône du Curé (Chanas), déconstruction de la piste de la Fontaine des Janon (La Motte-Servolex), ouvrages de protection de la végétation littorale du lac du Bourget.

## Impact de la crue du lac du Bourget sur les roselières

La crue de décembre 2023 du lac du Bourget a été plus importante que la précédente datant de 2018, et a amené de nombreux déchets dans les roselières et les prairies naturelles qui bordent le lac. Ces pollutions d'origine humaine et principalement plastique se concentrent dans différents ruisseaux et rivières du bassin versant (Leyse, Sierroz, Tillet) et s'achèment jusqu'au lac.

Ces déchets qui se dégradent lentement représentent une pollution pour l'eau et les sols.

Dans ce cadre, depuis 2018, le CEN Savoie coordonne et organise sur plusieurs semaines et avec différentes équipes un nettoyage des roselières tout autour du lac. L'objectif est d'évacuer un maximum de déchets avant qu'ils ne se décomposent et ne soient assimilés par les milieux naturels. Le nettoyage 2024 s'annonce conséquent car les grosses crues ont amené davantage de pollution.

## Semences locales, pour une montée en compétences

Depuis plusieurs années maintenant, le CEN Savoie mène des actions autour de l'utilisation des semences locales, de la récolte au semis en mélange. Les différents projets ont été l'occasion de se doter d'un parc de matériel dédié à ces missions. Les achats menés en 2023 viennent ainsi clore un cycle d'investissement avec une brosseuse électrique (e-Beetle) et un hydroseeder, qui permettent d'agir dans des contextes moins accessibles.

L'ensemble de ce matériel sera mis à disposition des partenaires pour promouvoir l'utilisation des semences locales dans un but de restauration de milieux naturels y-compris pour un usage agro-écologique (restauration de prairies de fauche par exemple).

En 2023, le CEN a donc pu faire la démonstration de cet outillage auprès de divers acteurs des territoires savoyard et voisins (Adabio 74, Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, Syndicat du Haut-Rhône, CEN Isère...).



# Pêche miraculeuse ?



Ici, les partenaires du lac ramassent les déchets  
**Janvier / Février 2023**



De gauche à droite et de haut en bas : présentation de la brosseuse à graines lors d'une journée organisée avec la Chambre d'agriculture à Saint-Germain-la-Chambotte ; Visite de chantier lors des travaux du Nant-Pichut en octobre 2023 ; Exemple de panneaux posés sur les berges du lac du Bourget en 2023 afin de sensibiliser aux nombreux déchets que l'on peut trouver dans les roselières

# Nos missions

# SENSIBILISER

38

articles : papier, radio, tv,  
web, bulletins municipaux...

12

plaquettes  
et posters

9

vidéos  
réalisées

## Quelques actions clés...

Le conservatoire a animé différents événements publics :

- la Fête du lac aux Hurtières ;
- la Fête de la Nature à Serpolière en Maurienne ;
- le festival Natur'enjeux au Bourget-du-Lac ;
- la 5<sup>ème</sup> édition de la grande randonnée à la pagaie Rhône'O Lac. ;
- les animations proposées par la RNR du lac d'Aiguebelette, avec la CCLA ;
- les "rencontres territoriales" dans l'Albanais ;
- la journée de restitution de l'Observatoire de la biodiversité de Savoie à Presle.

Le CEN a également travaillé sur l'enquête participative "groupes orphelins" et un accompagnement a été réalisé avec l'Institut Agricole Régional de la Vallée d'Aoste (IAR) pour finaliser quatre vidéos pour le programme RestHALp+.

De plus, 12 plaquettes ont été finalisées pour des espaces naturels protégés (APPB), ainsi que quatre visites virtuelles et la mise à jour de la signalétique sur trois sites (cf. article page suivante).

## La mallette pédagogique "Les milieux humides... et nous !"

À destination de jeunes ou d'adultes, d'acteurs territoriaux, de familles ou d'étudiants, cette mallette est un outil d'éveil à la gestion des espaces naturels, et de dialogue. Elle suppose un temps de prise en main par des professionnels formés à l'animation de différentes situations, en lien avec le CEN Savoie pour adapter leurs animations à l'actualité des sites.

Coconstruite et testée par des professionnels de l'éducation à l'environnement (FNE, Montagnes Nature et Hommes, Etangs et moulin de Crosagny...), trois exemplaires ont été fabriqués en 2023.

En 2024, le CEN, appuyé par les partenaires engagés dans le projet, fera vivre l'outil sur différents territoires du département.

## Quatre vidéos pour RestHALp+

Le CEN Savoie et l'IAR ont achevé la réalisation de quatre vidéos bilingues, français-italien, qui illustrent le travail de restauration écologique des habitats naturels dans les Alpes. Deux vidéos portent sur les plantes exotiques envahissantes, l'une présentant les espèces les plus problématiques en Savoie et dans la Vallée d'Aoste en Italie, l'autre mettant en avant les bonnes pratiques de gestion. La troisième vidéo aborde la notion de services écosystémiques pour promouvoir la restauration des zones humides.

Le financement du projet RestHALp+ a été assuré dans le cadre du Programme Européen de coopération transfrontalière entre la France et l'Italie Interreg-Alcotra 2014-2020.

## Bilan de l'action APPB dans le cadre du Plan de relance

L'action visant à promouvoir et valoriser les Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) s'est achevée fin 2023. Les 12 plaquettes et posters seront diffusés début 2024, tandis que les quatre visites virtuelles sont désormais accessibles sur le site du CEN Savoie. Parallèlement, l'action de renouvellement de la signalétique vieillissante sur site a également pris fin, avec la fabrication des panneaux pour les APPB des Noux, du Parc et des Villards, et des Îles de Planaise. Les aménagements pédagogiques sont également achevés, comprenant la création d'un point de vue sur l'APPB des Îles de Malourdie et d'un sentier avec un assis-debout et des pupitres à Saint-Jean-de-Chevelu.



# Nos missions

# ANIMER

3

Contrats Vert et Bleu accompagnés

10

sites Natura 2000 en animation ou en appui

5

conventions partenariales avec des autorités gémapiennes

## Bilan de l'animation territoriale

Le Conservatoire a continué d'accompagner collectivités et administrations sur leurs projets en faveur de la biodiversité en 2023 : élaboration d'un schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS), réflexion pour la création d'arrêtés de protection d'habitats naturels (APPHN), appui aux communes pour la création d'espaces boisés classés (EBC), réponse à l'appel à projet du département en faveur de la biodiversité ou création de périmètres de préemption ENS, appui aux GEMAPIens pour l'élaboration de plans de gestion en faveur des zones humides et la mise en œuvre d'actions opérationnelles en zones humides.

Le CEN a également poursuivi l'animation de 3 sites Natura 2000 pour le compte de l'État, sites qui continueront d'être confiés par la Région au CEN en 2024 (Lac du Bourget et marais de Chautagne, Réseau de zones humides dans la Combe de Savoie et la basse vallée de l'Isère, Réseau de vallons d'altitude à *Caricion*).

## Une formation pour les socio-professionnels du lac du Bourget

Début juin, 17 personnes, membres ou responsables d'associations, entreprises ou clubs, ont suivi la formation "La sécurité environnementale sur le lac du Bourget" organisée par le CEN.

Au cours de journées ou demi-journées, ils ont découvert les milieux naturels du lac et leurs enjeux, ses principaux acteurs et la réglementation ; ces apports ont alterné avec des exercices pour prendre du recul sur les pratiques de chacun, et se projeter sur un lac naturel toujours accueillant et préservé.

Cette formation a été organisée en partenariat avec les gestionnaires du lac : services de l'État,

CISALB et Agence Aix-les-Bains Riviera des Alpes, avec l'implication de FNE, des pêcheurs Chambériens, du centre Aqualis et de l'entreprise Takamaka. Tous, stagiaires et intervenants, ont souligné l'intérêt de cette initiative.

## Le CEN Savoie "hérite" de cinq nouveaux sites Natura 2000

Suite à l'entrée en vigueur de la loi 3DS, l'État a transféré aux Régions le portage de l'animation du réseau Natura 2000. En Auvergne-Rhône-Alpes, la Région a désigné les CEN et PNR comme structures animatrices.

Ainsi, le CEN Savoie se voit confier l'animation de cinq sites (en plus de trois qu'il anime déjà) : Landes, prairies et habitats rocheux du mont Thabor, Formations forestières et herbacées des Alpes internes, Perron des Encombres, Adrets de Tarentaise, en plus du Réseau de zones humides et alluviales des Hurtières. La prise de contact avec certains élus et acteurs a commencé, dans l'attente de découvrir ces sites magnifiques à partir de 2024 ; avec pour enjeux principaux la connaissance, mais aussi la concertation en vue d'actions autour du tourisme et de l'agriculture.

## Les Contrats Vert et Bleu : des outils cruciaux pour la préservation des trames verte et bleue

Les Contrats Vert et Bleu (CVB) constituent les outils opérationnels de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la préservation des trames verte et bleue. Ils permettent de financer un programme d'actions sur cinq années (2021-2026), grâce à une démarche partenariale entre acteurs locaux.

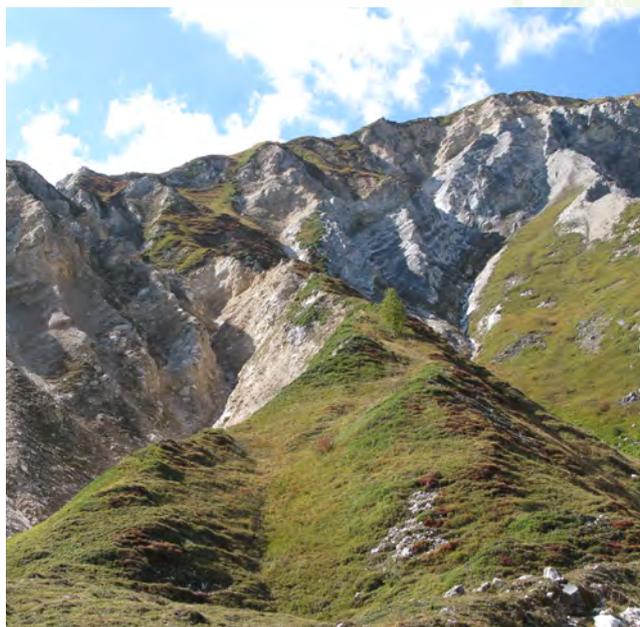
Ainsi, le CEN Savoie, au côté de dizaines d'autres maîtres d'ouvrages, est engagé dans trois CVB à l'échelle du département : ceux du lac du Bour-



get (porté par le CISALB), de Cœur de Savoie (porté par la Communauté de communes Cœur de Savoie) et de Belledonne (porté par Espace Belledonne, mis en œuvre en Savoie et en Isère).

L'année 2023 a été l'occasion d'engager un bilan à mi-parcours de la phase opérationnelle des CVB, qui a montré l'avancée des travaux déjà engagés pour la gestion et la restauration des milieux humides ou la préservation de la biodiversité forestière et des milieux agricoles, mais aussi les difficultés rencontrées sur certains milieux ou thématiques spécifiques comme la préservation des pelouses sèches (peu d'outils financiers en dehors des CVB) ou le maintien de corridors écologiques fonctionnels.

Le CEN Savoie mène plusieurs projets emblématiques dans le cadre des CVB : la renaturation du Nant-Pichut (commune de Saint-Pierre-de-Soucy), l'élaboration d'une stratégie de préservation des pelouses sèches, ou la renaturation du Bondeloge (Saint-Jeoire-Prieuré).



De gauche à droite et de haut en bas : les adrets de Tarentaise avec les pelouses sèches de Vilette et les Étovières dans la vallée des Encombres en Maurienne, deux des nouveaux sites Natura 2000 en gestion CEN Savoie ; mise en place d'une stratégie d'acquisition de forêts avec les premières animations foncières démarrées en 2023

# Les territoires AVANT-PAYS SAVOYARD

28

sites en  
gestion CEN

276 ha

superficie  
en gestion CEN

0,1 ha

nouvelle superficie  
en gestion CEN

## Restauration des pelouses sèches des Côtes Vieilles et mise en place des suivis

Vécue à l'époque comme une catastrophe paysagère et écologique, l'invasion de la pyrale du buis s'est en fait révélée être une opportunité de reconquête de pelouses sèches autrefois colonisées par cette formation arbustive. La première et plus coûteuse étape ayant été réalisée "gratuitement" par ce ravageur, la suivante a consisté à supprimer les buis morts pour permettre une circulation plus facile du troupeau ovin et caprin chargé de poursuivre la restauration. Un appel à manifestation d'intérêt de l'Office français de la biodiversité (OFB) et du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) a permis de trouver le financement pour mettre en place des protocoles qui permettront de suivre les effets de ces opérations *via* plusieurs indicateurs (flore, papillons, orthoptères).

## Cure de jouvence pour le marais du Guiget

Suite à la déprise agricole des années 70, de nombreux marais autour du lac d'Aiguebelette ont vu leur végétation évoluer avec l'apparition de saules et d'aulnes en lieu et place des anciennes prairies de fauche localement appelées "blâches".

Ces travaux ont consisté à réouvrir la zone humide dite du "Guiget" en retirant les bosquets d'arbres sur environ 1,5 ha. Cette intervention permettra d'améliorer le fonctionnement hydrique et écologique de la zone humide et d'offrir une diversité de milieux naturels pour de nombreuses espèces animales et végétales présentes autour du lac.

La mise en place d'une fauche annuelle, effectuée par les agriculteurs locaux, permettra de maintenir la prairie humide au bénéfice de la biodiversité.

## Remise en eau du marais de la Crusille

Les alentours du col de la Crusille comptent un réseau de huit zones humides dont seules les deux plus proches de la route départementale sont connues. Une troisième, récemment acquise par le CEN, était asséchée depuis plus de 40 ans par un fossé qui détournait une grande partie de son alimentation en eau (avant son entrée dans la zone humide).

En 2023, cette alimentation a été rétablie : le fossé a été neutralisé et un nouveau lit a été créé à l'intérieur de la zone humide pour permettre une réhydratation des terrains. Les suivis permettront d'évaluer l'amélioration de son état de conservation.

## Retour de la grande douve au marais des Grands Champs

La renoncule grande douve est une des plantes les plus menacées de la région AURA et seulement quatre stations persistaient encore en Savoie en 2022. En 2023, suite aux travaux de restauration réalisés sur le marais des Grands Champs, 12 pieds de l'espèce ont été retrouvés.

Cette réapparition après trois décennies d'absence est due à la persistance d'une banque de graines et atteste de la capacité de l'espèce à répondre à des opérations permettant de restaurer les conditions qui lui sont favorables. La conservation de cette station et, on l'espère, l'augmentation de l'effectif de sa population, fera l'objet dès 2024, d'opérations de gestion spécifiques.



Grande  
douve

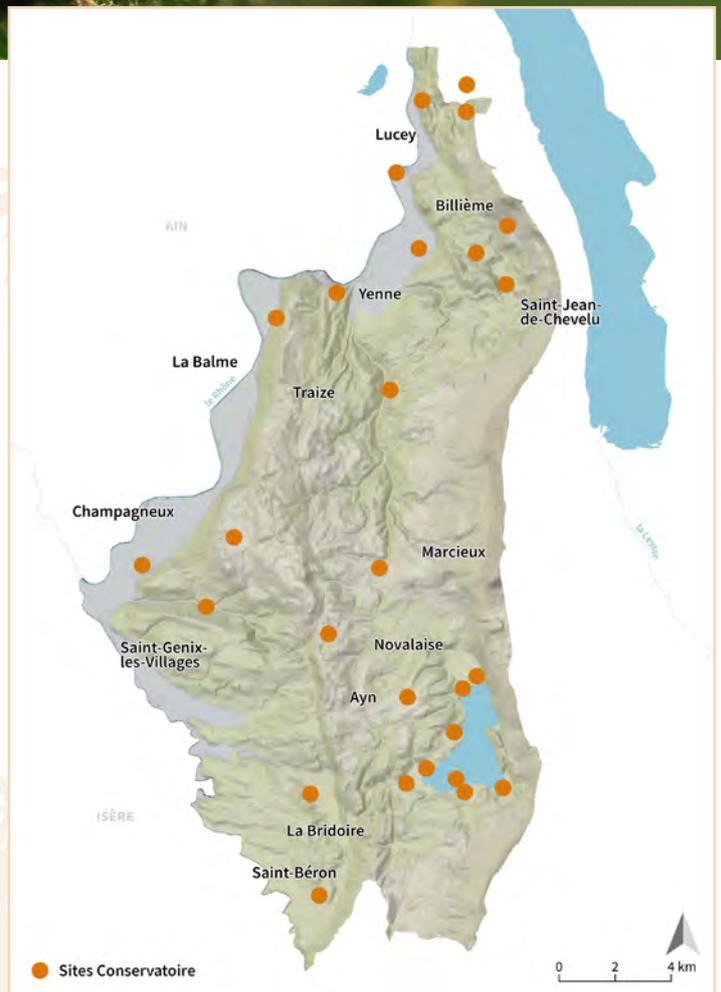


## Nouvelle saison de sensibilisation et de surveillance dans la RNR du lac d'Aiguebelette

Pour 2023, on observe une baisse de 25 % des infractions entre mi-mai et mi-septembre comparé à 2022. On constate également une évolution des infractions verbalisées avec une augmentation croissante des abandons de déchets et une diminution drastique des feux et barbecues. Au total en 2023, les agents de la RNR auront dressé 43 timbres-amendes et traité 16 procédures judiciaires liées à l'environnement. Côté terrain, l'été a été marqué par plusieurs épisodes caniculaires avec la fermeture de la barrière de péage le 9 juillet 2023 sur décision préfectorale et une forte affluence tout au long de la saison.

Plusieurs missions interservices ont été menées en partenariat avec les agents des réserves voisines, avec le concours des services de l'OFB, la DRAC, l'ONF et la Brigade nautique de Gendarmerie, sous l'égide sur Tribunal Judiciaire de Chambéry.

Outre la pérennisation du poste saisonnier venant renforcer l'équipe des gardes-techniciens en période estivale, la finalisation du piquetage des roselières a activement participé à une meilleure protection de la végétation aquatique.



Martin Daviot en tournée de garderie sur la RNR d'Aiguebelette



Pâturage caprin sur les pelouses sèches des Côtes Vieilles



Renaturation du site naturel de la Crusille, un nouveau lit passe désormais dans la zone humide

# Les territoires

# LAC DU BOURGET

27

sites en  
gestion CEN

611 ha

superficie  
en gestion CEN

18,2 ha

nouvelle superficie  
en gestion CEN

## Clap de fin pour le piquetage des roselières

Afin de protéger la végétation des rives du lac du Bourget et d'offrir des zones de quiétude pour la faune, un piquetage de protection a progressivement été mis en place à partir des années 1980.

Cette délimitation physique a fait ses preuves en termes de protection de la faune, de longévité et de faible impact écologique et paysager.

Pour autant, l'état du piquetage s'est dégradé avec le temps, rendant la protection perméable localement et donc partiellement inefficace. Des problèmes de pénétration dans les zones protégées interdites à toute activité sont en effet constatés. Plusieurs secteurs sensibles ne sont par ailleurs à ce jour pas protégés.

Il était donc nécessaire de remplacer les piquets manquants ou en mauvais état sur le linéaire existant et d'implanter un piquetage sur les secteurs non protégés.

Afin que ce chantier soit le moins impactant possible (pour la faune mais aussi pour les usagers du lac), les travaux ont été réalisés par secteur et en période hivernale en deux phases. Une première tranche a eu lieu de mi-janvier à mi-avril, puis une seconde de septembre à décembre.

Sur les 4,5 km de piquetage implantés, plus de 3 700 piquets ont été remplacés. Pour les secteurs non protégés, ce sont environ 2 600 piquets qui ont été installés sur près de 2 km de linéaire. Les piquets implantés sont en bois de châtaignier non traité, issu de forêts françaises gérées durablement.

## Extension du site Ramsar "Lac du Bourget - Marais de Chautagne"

Le site naturel du lac du Bourget-Chautagne, labellisé Ramsar en 2003, vient d'être étendu de 1 500 ha, incluant le marais de Lavours, les îles de la Malourdie et de nouveaux secteurs du marais de Chautagne. Il couvre 6 950 ha, et se trouve désormais sur deux départements (Ain et Savoie).

Le lac du Bourget, plus grand lac naturel d'origine glaciaire de France, et le marais de Chautagne forment un ensemble homogène et sont reconnus pour leur capacité à accueillir de nombreux oiseaux d'eau. De l'autre côté du Rhône, le marais de Lavours, une Réserve Naturelle Nationale (RNN), répond également aux critères écologiques du label Ramsar. Ces zones humides, connectées par la nappe phréatique du Rhône, partagent une origine commune liée à la fonte des grands glaciers des Alpes, contribuant ainsi à la richesse écologique de la région.

## Un grand Label pour Grand Lac ?

La Communauté d'agglomération de Grand Lac est candidate au label "Réserve de Biosphère" de l'UNESCO. Le CEN a activement accompagné la collectivité dans la phase de conception du projet : état des lieux, argumentation, données scientifiques... 2023, aura ainsi permis à Grand Lac d'établir les bases du dossier de candidature avec l'adhésion des élus, acteurs et habitants du territoire. Ce qui constitue déjà un premier acquis, presque un projet de territoire, ou du moins une ambition avec, en cas de labellisation, une feuille de route et des actions à concrétiser sur 10 ans... Avec, en bonne place, biodiversité et recherche scientifique : un projet dans lequel le Conservatoire continuera de jouer son rôle d'acteur et d'accompagnateur.



## Rencontres territoriales dans l'Albanais

Pour la quatrième année, le CEN Savoie a organisé ses "Rencontres territoriales". Cette demi-journée, s'est déroulée à Entrelacs, le 19 octobre.

Ces rencontres forment un temps fort et convivial autour d'une thématique et d'une expérience de gestion écologique portée par le CEN.

En 2023, nous avons opté pour "Les forêts humides et les îlots de sénescence". Après un temps de présentation en salle, une visite a été proposée aux participants sur le site du marais le long de la Deysse (commune déléguée d'Albens). Ces rencontres ont réuni une quarantaine de personnes.



Rencontre territoriale dans l'Albanais avec la visite du site de la Deysse et sa forêt humide



Après le piquetage des roselières, des panneaux ont été posés afin de marquer les zones de tranquillité



Piquetage des roselières le long de la rive sud du lac du Bourget, à l'embouchure de la Leysse

# Les territoires CHAMBÉRY, BAUGES, CHARTREUSE

16

sites en  
gestion CEN

90 ha

superficie  
en gestion CEN

2,2 ha

nouvelle superficie  
en gestion CEN

## Aux petits soins de la Fontaine des Janon

En 2023, le Conservatoire a poursuivi son investissement dans cette oasis de biodiversité situé à l'ouest de Technolac. Gestionnaire de la zone humide des Janon, le CEN a été sollicité par la Société Publique Locale de la Savoie (SPLS), porteur de l'aménagement de l'éco-hameau des Granges, et en collaboration avec la commune de La Motte-Servolex, pour mettre en œuvre les suivis scientifiques dans le cadre des mesures compensatoires.

Ainsi, oiseaux, chauve-souris, mammifères, amphibiens, reptiles, odonates ou encore flore patrimoniale, mousses et habitats ont été scrutés à la loupe ou écoutés avec attention. Ce fut l'occasion d'y découvrir la présence du raton laveur et de l'écrevisse signal, deux espèces invasives inconnues jusqu'alors sur le site.

Parallèlement, le CEN a poursuivi les actions d'entretien des deux petites tufières du site, et finalisé avec le bureau d'études Hydro-Eco l'avant-projet de l'effacement d'une piste de près d'un kilomètre et de la renaturation des casiers de décantation liés à l'exploitation antérieure en tant que carrière.

## Création d'un point d'abreuvement sur les pelouses sèches des Plantées

Le plan de gestion des pelouses sèches des Plantées, à Challes-les-Eaux, prévoit de maintenir les pelouses sèches ouvertes et d'améliorer l'état de conservation en gardant une mosaïque de milieux thermophiles calcaires. Pour ce faire, la partie haute plus escarpée et plus difficile d'accès est pâturée depuis plusieurs

années par les chèvres d'Éco-pâturons Savoie dans le cadre d'une prestation de service. Afin de disposer d'un point d'eau sur place, le CEN a restauré la toiture de l'ancien cabanon de vigne situé en bordure du site pour récupérer l'eau de pluie dans deux citernes de 1 000 litres chacune. Un abreuvoir à palette complète le dispositif et permet aux animaux d'étancher leur soif en limitant le gaspillage. Cet équipement concourt à la pérennisation de la gestion pâturée du site. En complément du pâturage, un chantier de débroussaillage manuel des "refus" a été réalisé sur une partie du site.

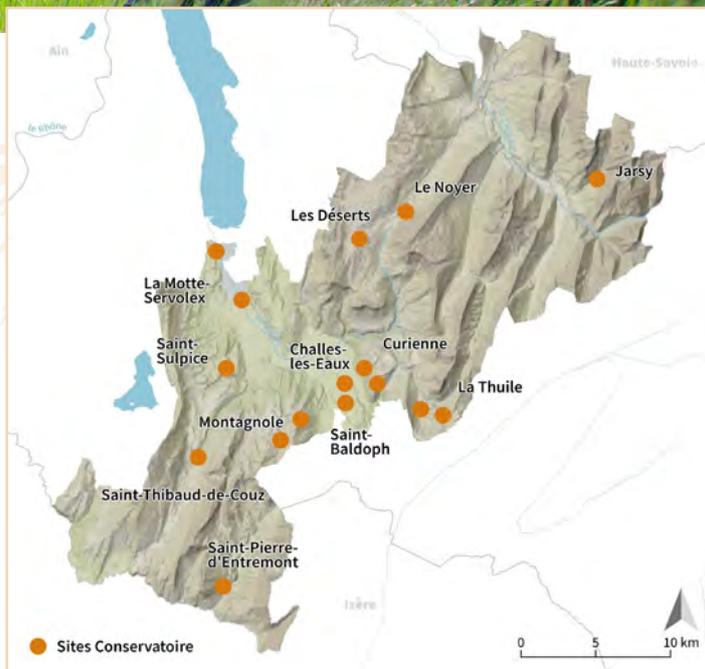
## Les pelouses sèches du territoire Chambéry - Bauges - Chartreuse

Les pelouses sèches du bassin versant du lac du Bourget ont été à l'honneur en 2023. Camille Blanchin et Lise Carpentier ont réalisé leur stage sur la hiérarchisation des enjeux écologiques sur ces milieux très riches en biodiversité, et pourtant menacés.

Leur territoire d'action s'est étendu des contreforts nord de Chartreuse au plateau de la Leysse dans les Bauges. Elles ont mené un vaste travail d'inventaire botanique et entomologique qui constitue une base solide pour mieux identifier les enjeux et les menaces.

Cela pourra permettre de mieux cibler des actions pour enrayer le déclin de ces milieux naturels, qui souffrent des modifications des pratiques agricoles des dernières décennies. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Contrat Vert et Bleu du lac du Bourget porté par le CISALB, il est co-animé par le CEN Savoie et le PNR du massif des Bauges.

# TREUSE



De gauche à droite et de haut en bas : La leuzée confère, une plante protégée présente aux Plantées (Challes-les-Eaux) ; Visite du site des Plantées entre l'équipe technique du CEN Savoie et les membres du Conseil d'administration ; Suivi des pelouses sèches de Monterminod (Saint-Alban-Laysse)

# Les territoires CŒUR DE SAVOIE

26

sites en  
gestion CEN

378 ha

superficie  
en gestion CEN

9,5 ha

nouvelle superficie  
en gestion CEN

## Un accompagnement multiple auprès de la commune de Sainte-Hélène-du-Lac

Le CEN a accompagné sur différents projets la commune de Sainte-Hélène-du-Lac, très investie pour la préservation des marais communaux du Val Coisin labellisés Natura 2000.

Ainsi, le CEN a participé à l'élaboration de panneaux explicatifs des travaux réalisés pour la restauration de la parcelle de tourbe incendiée en 2018 et de la gestion agri-environnementale du marais par les exploitants agricoles locaux. Nous avons proposé à la Commune et aux exploitants locaux la signature de baux ruraux à clauses environnementales sur les parcelles de marais communaux, les baux en cours arrivant à échéance fin 2023. Ces clauses environnementales ont été élaborées par le CEN en concertation avec les exploitants et les élus, ceci afin d'assurer la pérennité des pratiques actuelles de fauche favorables à la conservation des milieux.

## Restauration écologique du Nant-Pichut

Le Nant-Pichut avait vu son cours totalement modifié ces dernières décennies. L'objectif était de restaurer son aspect naturel en créant des habitats variés pour les espèces aquatiques et en rétablissant les liens avec les milieux environnants, permettant ainsi aux animaux qui dépendent de ces habitats aquatiques et semi-aquatiques de mener à bien leur cycle de vie.

Le Nant-Pichut a ainsi retrouvé une forme et un tracé adaptés à son écoulement, favorisant l'inondation temporaire des zones environnantes grâce à la création de méandres aux pentes douces.

Plusieurs zones propices à la reproduction des amphibiens ont été créées, notamment pour le sonneur à ventre jaune et la rainette verte. Ces nouveaux habitats profiteront par ailleurs à d'autres espèces telles que les libellules. Ces travaux s'achèveront début 2024 avec la plantation de haies, d'hélophytes et de boutures de saule.

## Vers une stratégie "pelouses sèches" en Cœur de Savoie

Suite à deux stages de 6 mois au CEN, le territoire dispose d'une cartographie actualisée des pelouses sèches, et aussi d'une hiérarchisation sur le plan biologique (richesse en flore et papillons), et agro-environnemental (potentiel pastoral). De quoi éclairer les possibilités d'élargissement de parcs et de reconquête en synergie avec les éleveurs, et d'acquisition par le Conservatoire sur les parties les plus sensibles ou riches en biodiversité.

Les plus belles pelouses sèches sur le plan patrimonial se trouvent en zone AOP ; avec donc un risque de mise en vigne qui demeure un déterminant majeur de l'avenir de ces pelouses... Un plan d'action en faveur des pelouses sèches co-construit entre le CEN, le PNR du Massif des Bauges et la Chambre d'agriculture Savoie-Mont-Blanc (CASMB) est prêt à être déployé, mais sa mise en oeuvre souffre du manque de financements disponibles sur les pelouses sèches.



### Témoignage : accompagnement de la Communauté de communes Cœur de Savoie

« Dès l'origine du projet de Contrat Vert et Bleu Cœur de Savoie, le CEN a accompagné la Collectivité dans sa démarche.

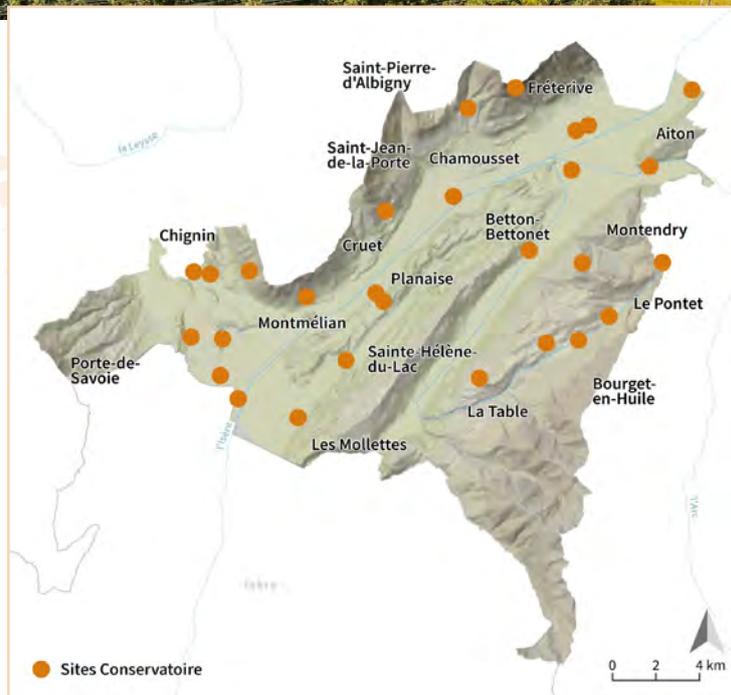
Au-delà de l'appui dans le cadre de l'étude de préfiguration, le CEN Savoie a apporté un accompagnement à la Communauté de communes pour l'animation du contrat dans sa phase opérationnelle, notamment en matière d'expertise technique et de communication au travers de l'organisation d'un événement de lancement du Contrat Vert et Bleu, de la mise en place d'un tableau de bord des "points de vigilance" et de l'appui dans la structuration de l'animation technique.

Le CEN a également contribué au bilan à mi-parcours et à la démarche d'évaluation du Contrat Vert et Bleu, via une aide à la récolte et au traitement des données fournies par les maîtres d'ouvrage. »

**Marion BUTTARD**  
Chargée de mission Trame Verte et Bleue  
Communauté de communes Cœur de Savoie



Nouveau lit du Nant-Pichut, en novembre 2023, avant la revégétalisation du site



Affiche de la journée de restitution de l'Observatoire de la biodiversité de Savoie

# Les territoires MAURIENNE

14

sites en  
gestion CEN

174 ha

superficie  
en gestion CEN

## Création de dunes en faveur des insectes pollinisateurs

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Belledonne, le CEN pilote une action favorisant les populations d'insectes pollinisateurs notamment les abeilles sauvages. En 2023, quatre dunes d'environ 100 m<sup>2</sup> ont été confectionnées à Saint-Alban-d'Hurtières et Saint-Rémy-de-Maurienne. Afin de tester les capacités de colonisation, deux types de matériaux issus de l'Arc (sable lavé 0/4 mm et du "sablon") ont été utilisés. Le suivi scientifique des populations d'abeilles est assuré par l'association Arthropologia. Ce projet prévoit également la plantation d'environ 2 km de haie naturelle début 2024.

## La nature se fête sur les coteaux de la Serpolière

Cette année, pour la fête de la nature, les habitants de Saint-Julien-Mont-Denis ont pu découvrir les richesses botaniques du site de Serpolière, géré par le CEN Savoie dans le cadre d'une convention avec la Société Française du Tunnel Routier du Fréjus (SFTRF).

L'occasion, pour la vingtaine de participants à cette sortie, de comprendre comment sont gérés ces milieux si fragiles que sont les pelouses sèches. Le parcours au sein du site a permis d'observer de nombreuses espèces d'orchidées en pleine floraison. Cette balade a également été l'occasion d'aborder la question de la conservation des messicoles sur une parcelle travaillée en traction animale et qui héberge parmi les espèces les plus menacées de ces plantes compagnes des cultures.

## Gestion des zones humides de la Coëlle et d'En Pré Ratte

En 2023, un document de gestion a été élaboré pour des sites abritant plusieurs habitats d'intérêt communautaire, notamment des bas-marais alcalins à choins ferrugineux, une espèce protégée. Certaines parcelles privées ont été conventionnées entre le Parc national de la Vanoise et les propriétaires. Dans le cadre du Contrat de bassin versant de l'Arc, le CEN, avec SAGE Environnement, a défini des objectifs de gestion pour ces zones humides en collaboration avec les élus de Bessans et les exploitants agricoles. La mise en œuvre nécessite une gouvernance locale impliquant tous les acteurs.



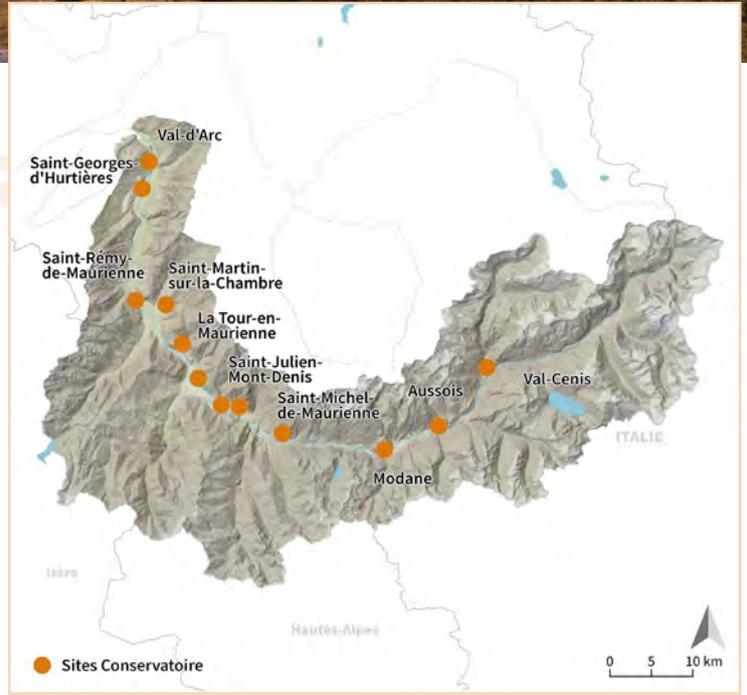
### Témoignage : valorisation du site des Hurtières

« Notre commune a un patrimoine naturel d'exception avec la plaine des Hurtières qui héberge de nombreuses espèces protégées.

Nous travaillons depuis de longues années avec le CEN Savoie pour préserver cette richesse ; des travaux importants de lutte contre la renouée ont été engagés ainsi que la création de dunes en faveur des pollinisateurs sauvages. Des haies sont aussi plantées par le CEN pour diversifier les arbustes présents sur la plaine et apporter de l'alimentation aux abeilles sauvages et aussi domestiques.

Pour s'assurer que ce patrimoine perdure dans le temps, et soit légué aux générations futures, notre conseil municipal a décidé de vendre la zone écologique au CEN qui pourra ainsi la protéger sur du très long terme. »

**M. Jean-François THIAFFEY**  
Maire de la commune  
de Saint-Alban-d'Hurtières



De haut en bas et de gauche à droite : Plan d'eau avant travaux (Les Hurtières), dont les berges seront renaturées dans le cadre de l'APB Arc ; Couple de crapauds calamite, une espèce que l'on peut trouver dans les ornières présentes aux hurtières ; Création de dune en faveur des insectes pollinisateurs ; Fête de la Nature sur le site naturel de Serpolière (Saint-Julien-Mont-Denis)

## Les territoires

# VAL D'ARLY, BEAUFORTAIN, TARENTAISE-VANOISE

5

sites en  
gestion CEN

34 ha

superficie  
en gestion CEN

### Un nouvel élan pour les zones humides des Belleville

Rendez-vous était donné le 17 août dernier sur les hauteurs de Saint-Martin-de-Belleville pour parler "restauration de zones humides". Il s'agissait de redonner de la vigueur au plan d'action en faveur des zones humides de la Commune, validé en 2011.

Après une réunion locale enclenchée par le CEN en 2021 et une étude portée par le Parc national de la Vanoise (PNV) permettant d'actualiser certaines données, les partenaires et les acteurs (Commune, Sevabel, APTV, Communauté de communes Cœur de Tarentaise, Parc national, agriculteur, PNV et CEN) se sont réunis sur le terrain pour échanger sur les opérations à mener et les adaptations nécessaires.

Deux zones humides sont ciblées : celle des Allamands dans le domaine skiable des Menuires et celle de Catagne, située plus au nord. Chacun de ces projets sera à affiner en 2024, avec l'appui technique de l'équipe du service travaux du CEN.

### Sensibilisation des agents des domaines skiables de la Compagnie des Alpes

Le partenariat engagé en 2022 avec la Compagnie des Alpes, pour la mise en œuvre d'actions en faveur des zones humides dans les domaines skiables du groupe (La Plagne, Les Arcs, Tignes, Val d'Isère, Les Menuires, Méribel, Grand Massif), a vu en 2023 la réalisation des premières actions d'appui technique aux travaux et de formation. Ainsi le 27 septembre, dans les locaux de la Société d'aménagement de la Plagne, le CEN a animé une journée technique à destination des référents environnement et responsables des travaux autour de la sensibilité, des enjeux et des modalités de gestion des zones humides en domaine skiable.

Au-delà des apports de connaissance sur le fonctionnement de ces milieux, les échanges avec la quinzaine de participants auront été riches et contribueront à améliorer leur bonne prise en compte et, lorsque nécessaire, leur réhabilitation.



### Témoignage : valorisation des APPB de Savoie

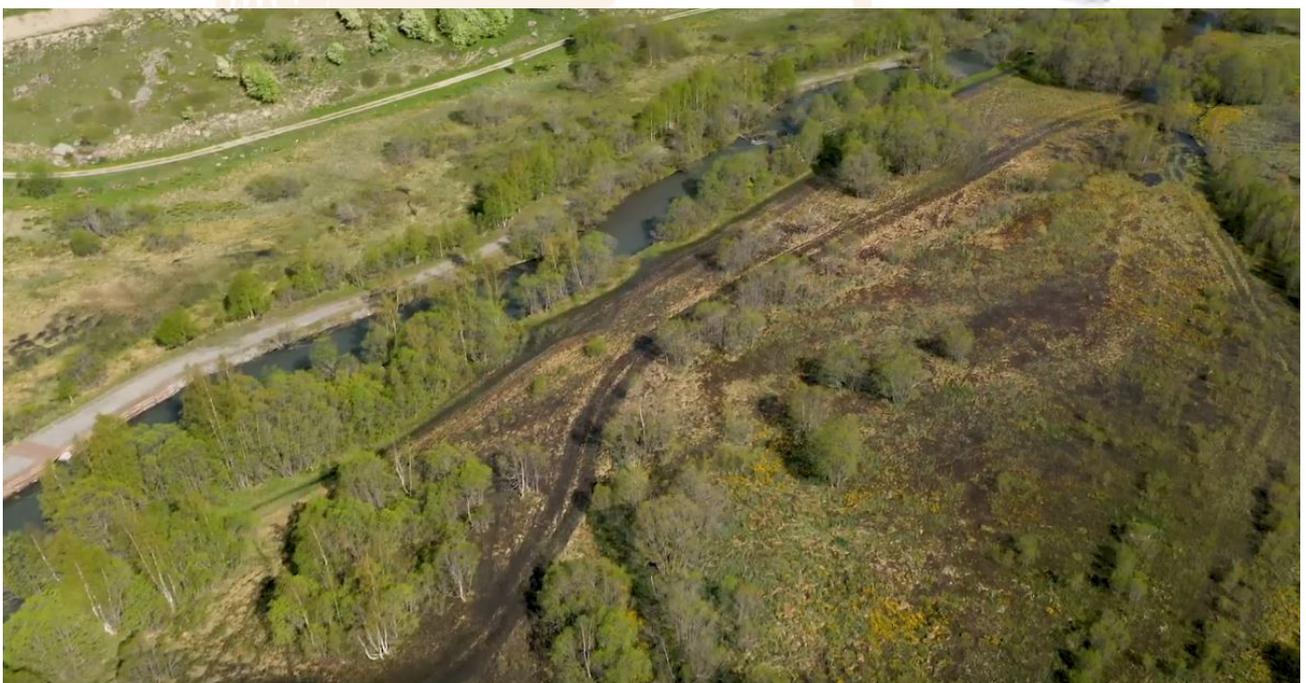
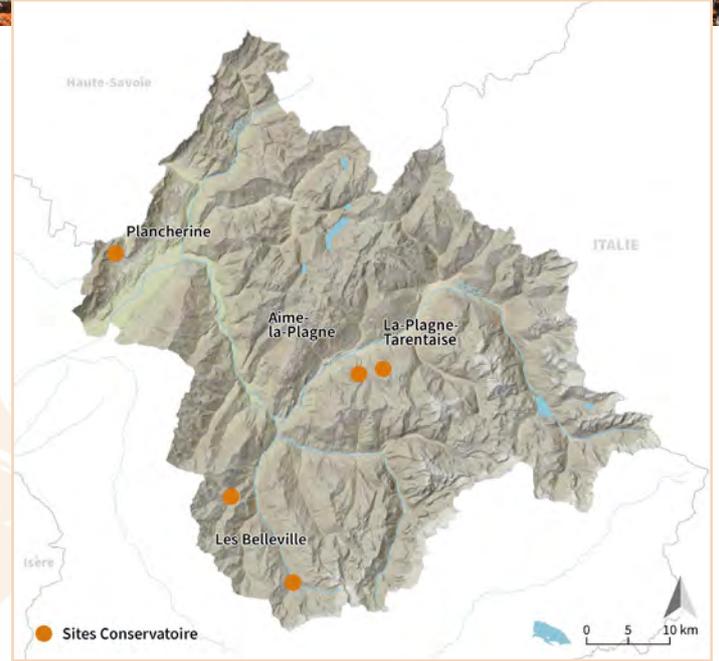
« Dans le cadre de France Relance, le CEN Savoie a réalisé un ensemble de 12 plaquettes et de 4 visites virtuelles afin d'améliorer la compréhension et l'adhésion aux Arrêtés Préfectoraux de Protection de biotopes (APPB) parmi les habitants et les usagers. Ces supports ont été diffusés auprès des municipalités pour être mis à disposition dans les offices de tourisme, les bibliothèques, les écoles, et ainsi toucher un large public.

Pour l'APPB du Plan de l'eau, sur la commune des Belleville, en Tarentaise, le CEN a réalisé une plaquette éditée à 500 exemplaires et un poster représentant les espèces que l'on peut trouver sur cet espace naturel à préserver.

Cette initiative s'inscrit dans une série d'actions complémentaires, telles que la réalisation d'aménagements concertés avec les collectivités pour l'accueil et l'information du public et l'amélioration ou le renouvellement de la signalétique. L'objectif général est de contribuer à redynamiser le réseau des APPB de Savoie à travers la mise en place d'actions concrètes favorisant l'appropriation de ces aires protégées.

Les retombées positives de ces efforts concertés ont été salués par les municipalités ainsi que par les usagers des APPB. »

**Julien BANUS**  
Référént milieux naturels  
Direction Départementale des Territoires



De haut en bas et de gauche à droite : Lors de la journée "Zones humides" avec les acteurs de la Tarentaise ; Illustration du cincle plongeur ; Site du Plan de l'Eau au printemps (fonte des neiges)

# Stratégie

# COOPÉRATION ET MÉCÉNAT

## Fonds de dotation Savoie Mont-Blanc Biodiversité : un instrument au service des CEN des deux Savoie

L'année 2023 a vu la concrétisation d'une initiative importante au service de la préservation de la biodiversité savoyarde et haut-savoyarde : le lancement du Fonds de dotation Savoie Mont-Blanc Biodiversité. Ce nouvel instrument, porté par les Conservatoires de Savoie et de Haute-Savoie, a pour objectif de renforcer l'impact des actions menées par les CEN en faveur de la préservation des zones humides, des forêts, des espaces protégés et des espèces patrimoniales dans les deux Savoie.

Via l'engagement des entreprises, des particuliers et d'autres fondations et initiatives similaires, le fonds Savoie Mont-Blanc Biodiversité (SM2B) s'engage à soutenir les Conservatoires d'espaces naturels des Savoie à travers différents types de mécénat : financier, de compétence, en nature, de projet...

Ainsi, le Crédit Agricole des Savoie s'est engagé au sein du Fonds et aux côtés des deux CEN dès 2023 à hauteur de 90 000 €/an pendant trois années. En tant que partenaire essentiel du fonds SM2B, le Crédit Agricole des Savoie, aux côtés d'autres partenaires tels que La Source Voisine, a permis le financement de projets en faveur de la promotion de l'utilisation des semences locales, la préservation d'espèces végétales patrimoniales ou la promotion d'une application de découverte de la nature en randonnée.

L'année 2024 marquera un moment charnière avec un lancement presse auprès de nouveaux partenaires potentiels et la croissance de ses ressources au service du financement de projets pour la biodiversité savoyarde.

<https://www.savoie-mont-blanc-biodiversite.fr/>



## Union des 6 CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes : un outil pour mieux travailler ensemble

En réponse à la demande des autorités d'agrément (Région et DREAL AURA), les six CEN de la Région ont proposé la création de cette nouvelle entité, en remplacement de la "conférence permanente des CEN AURA". L'Union des 6 CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes a donc été officiellement créée lors d'une Assemblée Générale constitutive le 20 octobre 2023.

Cette Union permettra aux six CEN de franchir un cap supplémentaire en matière de positionnement politique au niveau régional et d'organisation entre nos CEN, via la mutualisation de moyens humains et financiers, et le montage de projets en commun. Plus particulièrement, son rôle sera de :

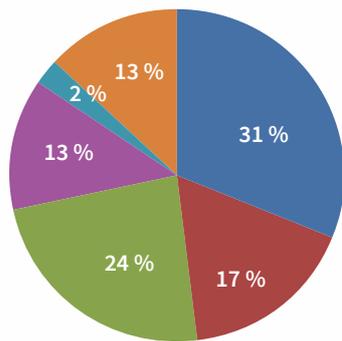
- Représenter, sur un plan politique et technique, les six CEN auprès des autorités d'agrément ;
- Animer et coordonner, sur un plan technique et politique, la mise en œuvre des Plans d'Action Quinquennaux (PAQ) communs aux six CEN ;
- Animer, coordonner et, porter si nécessaire, des programmes régionaux ;
- Impulser et faciliter la mutualisation de moyens humains et techniques entre les CEN ;
- Renforcer la visibilité à l'échelle régionale des actions territoriales portées par les six CEN ;
- Favoriser l'échange, le partage et la solidarité entre les six CEN.



Évènement de lancement de l'Union des 6 CEN le 23 novembre à Serrières-de-Briod, en présence de Thierry Kovacs, vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes chargé de l'Environnement et de l'Écologie

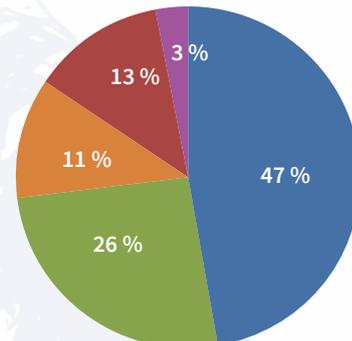
# Éléments FINANCIERS

Répartition par financeur des subventions de fonctionnement comptabilisées en 2023



	2023	2022
Subventions de fonctionnement comptabilisées en 2023	<b>1 645 128 €</b>	1 191 923 €
Volume d'opérations restant à réaliser au 31/12/2023	<b>962 045 €</b>	739 656 €

Répartition par financeur des subventions d'investissement comptabilisées en 2023



	2023	2022
Subventions d'investissement comptabilisées en 2023	<b>1 386 819 €</b>	988 777 €
Total subventions d'investissement figurant au passif du Bilan	<b>5 782 127 €</b>	5 004 261 €
Subventions d'investissement non consommées au 31/12/2023	<b>2 790 763 €</b>	2 665 620 €

## FONCTIONNEMENT

Le résultat de l'exercice 2023 est déficitaire avec - 78 438 € après les +79 185 € de 2022.

Ce déficit s'explique par plusieurs points :

- le volume important de subventions de fonctionnement n'ayant pas fait l'objet de suffisamment de dépenses sur certains projets ;
- une forte baisse de la provision retraite (absence de départs à la retraite en 2023) dont le chiffrage est difficile à anticiper ;
- une augmentation de la masse salariale, en valeur plus qu'en volume.

Ces facteurs n'ont pas été compensés par l'internalisation d'une partie de la sous-traitance, et par la hausse prometteuse de ventes de prestations et mises à disposition de personnel.

Même si les charges de structure restent à un niveau maîtrisé, les comptes 2023 mettent en lumière l'importance de mieux gérer la consommation des subventions obtenues, et de trouver des ressources complémentaires pour couvrir les frais fixes.

## INVESTISSEMENT

En 2023, le niveau des subventions d'investissement s'est accru de 40 % (55 % en 2022) à la faveur d'une hausse significative des contributions de l'Agence de l'Eau et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et d'une stabilité des apports du Département.

Les travaux restent la catégorie dominante des investissements et de manière remarquable en 2023 avec le doublement des montants en jeu. Ceci traduit l'importance des travaux sur le programme de végétation du littoral.

La conjonction, d'un déficit et d'une hausse des subventions en attente d'être payées, conduit à une situation de trésorerie nette comptable moins satisfaisante au 31/12/2023 qu'à la même date il y a un an (96 K€ contre 386 K€ respectivement).

Bien que le constat ne soit qu'une photo d'une situation à une date donnée, il n'en reste pas moins que l'importance d'améliorer notre modèle économique et de le maintenir sur une trajectoire de stabilité, à défaut de croissance, reste de mise.

# Vie ASSOCIATIVE

## Rencontres statutaires

En 2023, le bureau du CEN s'est réuni à cinq reprises, tandis que le Conseil d'administration s'est rassemblé également à cinq reprises pour discuter des étapes clés de l'année. Ces moments ont été essentiels pour traiter des changements de direction et de présidence, de la création du Fonds de dotation, de l'approbation des comptes, des acquisitions foncières et du programme de travail annuel.

Plus spécifiquement, ces rencontres statutaires se sont déroulées comme suit :

- Le bureau s'est réuni les 9 février, 5 avril, 21 juin, 4 octobre et 22 novembre.
- Le Conseil d'administration s'est retrouvé les 28 février, 27 avril, 5 juillet, 25 octobre et 13 décembre.

L'Assemblée Générale ordinaire a eu lieu le vendredi 12 mai, au Bourget-du-Lac (Techno-lac), avec une visite du site de la Fontaine des Janon, situé à La Motte-Servolex.

Afin de favoriser les échanges entre les salariés du CEN et les membres du Conseil d'administration, une après-midi de rencontre a été organisée. Ce moment convivial a permis de découvrir la gestion des pelouses sèches des Plantées, à Challes-les-Eaux, et de partager nos perceptions du CEN Savoie à travers différents jeux. Cette journée s'est clôturée par un repas partagé, renforçant ainsi les liens au sein de notre association.



Rencontre entre l'équipe du CEN et ses administrateurs

## Conseil d'administration

État	Thierry Delorme	DDT Savoie
	Laurence Thivel	DDT Savoie
	Laurent Charnay	Parc national de la Vanoise
	François Xavier Nicot	Office National des Forêts

CD73	Marie-Claire Barbier	Canton du Bugey Savoyard
	Annick Cressens	Canton d'Ugine, Beaufort, Val d'Arly
	Martine Berthet	Canton d'Albertville
	André Vairetto	Canton de Grésy-sur-Isère
	Jean-François Duc	Canton de Cœur de Savoie
	Claudine Bonilla	Canton de Chambéry 1

Fédération des maires	Marie-Pierre Montoro-Sadoux	Adjointe à la mairie d'Aix-les-Bains
	Jean-Michel Blondet	Maire de Cruet
	François Rovasio	Maire de St-Julien-Montdenis

Associations de protection de la nature (APN)	Pierre Gotteland	LPO AuRA
	Thierry Delahaye	FNE Savoie
	Maurice Durand	SMBRC
	Christine Bernard	FNE Savoie
	Alexandre Giusti	Groupe Sympetrum (GRPLS)

Autres structures	Benoît Grisard	Chambre d'agriculture
	Jean-Marc Giraud	Fédération des pêcheurs
	Gérard Thonet	Fédération des chasseurs
	Charleyne Lafond	Agence Alpine des Territoires

Personnes qualifiées	Arnaud Collin	Pers. qualifiée de l'État
	Emmanuel de Guillebon	Pers. qualifiée de l'État
	Michel Delmas	Pers. qualifiée du CD73
	Richard Eynard-Machet	Pers. qualifiée du CD73
	Glenn Yannic	Autres structures
	Bénédicte Ivorra	Autres structures

## Bureau

Président	Emmanuel de Guillebon
Vice-présidents	Benoit Grisard
	Marie-Pierre Montoro-Sadoux
Trésorier	Michel Delmas
Secrétaire	Annick Cressens
Secrétaire-adjoint	Marie-Claire Barbier
Membre	Thierry Delahaye
Membre	Maurice Durand

Composition du Conseil d'administration et du Bureau en décembre 2023

## PÔLE CONNAISSANCE & GESTION

### Service scientifique

Jérôme Porteret, responsable du service

Virginie Bourgoïn, chargée de mission

Manuel Bouron, chargé de mission

Auréli Charbonnel, chargée de mission  
remplacée par Fanny Giraud à partir de décembre 2023

Timothée Vial, chargé de mission

### Service gestion de sites

Stéphane Marron, responsable du service

Alban Culat, chargé de mission

Baptiste Mabboux, technicien gestion de sites

Théodore Parisse-Lozier, technicien gestion de sites (alternant)

### Service système d'information

Nicolas Mignot, responsable du service

Alexandre Lesconnec, chargé de projets

### Garderie / Surveillance des sites

Martin Daviot, technicien travaux et garde de la Réserve Naturelle  
Régionale du lac d'Aiguebelette.

## PÔLE ANIMATION, CONTRACTUALISATIONS & SENSIBILISATION

### Service animation et contractualisations territoriales

Lisa Biehler, responsable du service, remplacée par  
Bénédicte Cazergue à partir de décembre 2023

Virginie Bourgoïn, chargée de mission

Bénédicte Cazergue, chargée de mission

Auréli Charbonnel, chargée de mission  
remplacée par Fanny Giraud à partir de décembre 2023

Christine Garin, chargée de mission

Mélanie Libeau, renfort au service de janvier à juillet 2023.

### Service communication-sensibilisation

Christine Garin, responsable du service et chargée de concertation

Frédéric Biamino, chargé de communication et de documentation

## PÔLE STRATÉGIE & RESSOURCES

### Direction

Régis Dick, directeur, remplacé par Arnaud Gauffier  
à partir de juillet 2023

### Stratégie

André Miquet, responsable biodiversité et territoires

### Service administratif et financier

Guillaume Arias, responsable du service

Jérôme Clairet, assistante gestion de projets, administratif et  
comptable

## STAGES, SERVICES CIVIQUES ET MOUVEMENT DANS L'ÉQUIPE

Quatre stagiaires ont rejoint les rangs du CEN Savoie cette année :

- Lucie Désigaud a travaillé sur le suivi de l'évolution des communautés végétales du lac du Bourget.
- Lise Carpentier s'est penchée sur l'état écologique des pelouses sèches entre le massif des Bauges et de la Chartreuse.
- Camille Blanchin s'est attelée à la hiérarchisation des enjeux des pelouses sèches du bassin versant du lac du Bourget.
- Augustin Brajeul s'est consacré au broyage des rose-lières et aux impacts sur les micromammifères.

Nous les remercions pour leur précieuse contribution, ainsi que pour leur intégration harmonieuse dans notre équipe. Nous tenons également à mentionner l'intervention de Mélanie Libeau, qui a renforcé le service foncier en lançant plusieurs animations foncières, principalement sur les boisements humides de Cœur de Savoie.

L'année 2023 a également été marquée par plusieurs départs. Auréli Charbonnel est partie en congé sans solde pour une durée d'un an à compter du mois de décembre afin de découvrir d'autres contrées.

Lisa Biehler a mis fin à son contrat après 18 années d'actions au sein du service foncier et de l'animation territoriale. Nous n'oublierons pas sa bonne humeur et ses jeux de mots ; merci à elle ! Elle a été remplacée par Bénédicte Cazergue à la tête du service.

Enfin, Régis Dick, directeur depuis 2011, a également mis fin à son contrat. Il a réussi à développer l'équipe du CEN avec bienveillance, tout en assurant la direction tant dans la stratégie que dans la recherche de financements. Nous le remercions et lui souhaitons bon courage pour la suite. Il a été remplacé par Arnaud Gauffier ; bienvenue à lui dans l'équipe !

# Rapport d'activités 2023

**Directeur de la publication**  
Emmanuel de Guillebon

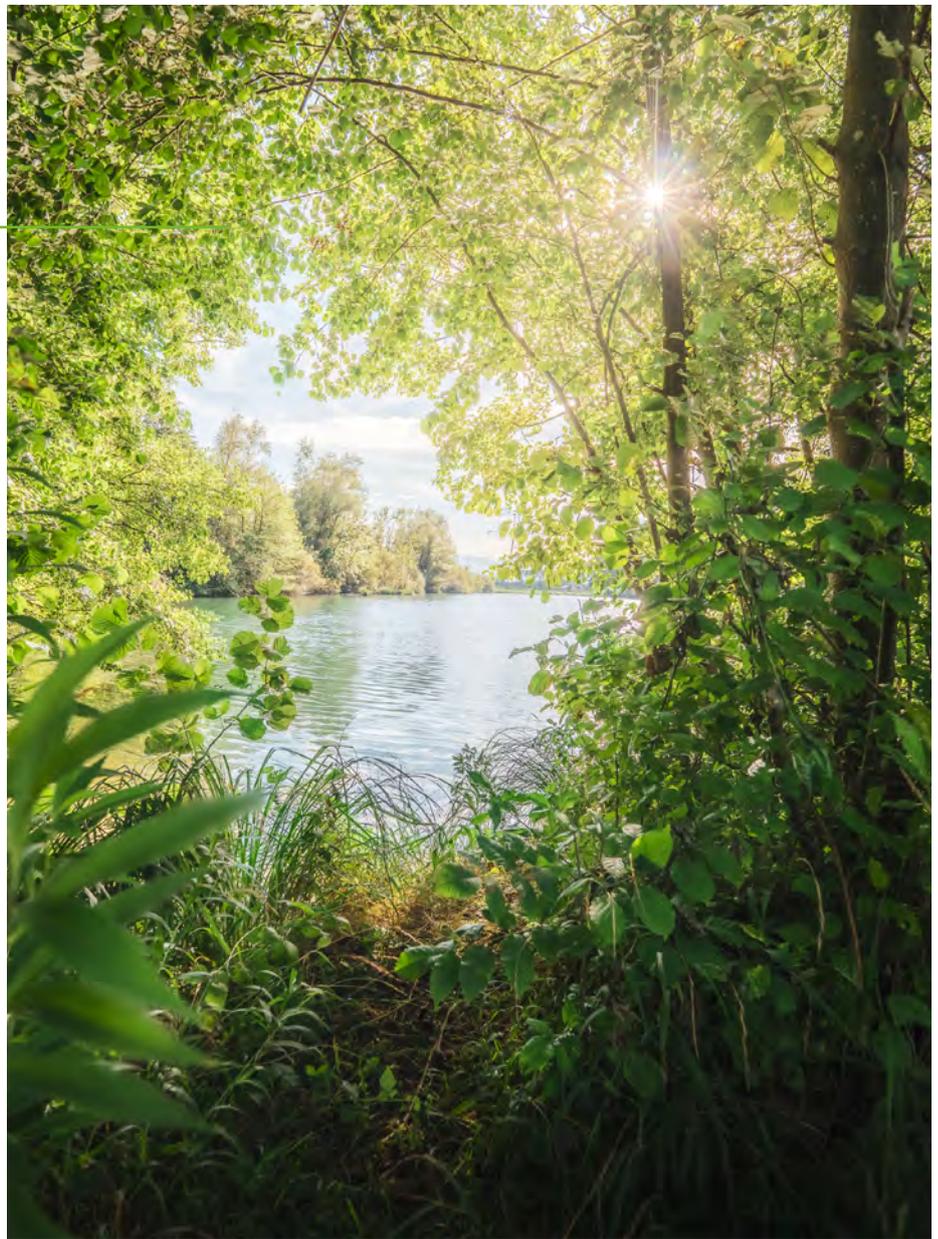
**Conception - mise en page**  
Geoffrey Dromard - Graphiste  
Frédéric Biamino - CEN Savoie

**Rédaction et relectures**  
Équipe - CEN Savoie

**Photos - illustrations**  
Laurent Théophile ; Patrice Terraz ; Monica Dalmasso ; Didier Iket - ATEMIA ; S. Wroza ; Cédric Nicolle - Voir-autrement ; Matthias Kröll - Alpigraphie ; Parc naturel régional du Massif des Bauges ; Parc National de la Vanoise ; Christian Balais ; Joris Bouchard ; Bastien Riù ; Chloé Felices ; Geoffrey Dromard.  
CEN Savoie : Manuel Bouron ; Frédéric Biamino ; Virginie Bourgoin ; Martin Daviot ; Adeline Brissaud ; Aurélie Charbonnel ; Christine Garin ; Lisa Biehler ; Philippe Freyrier ; Alban Culat ; Stéphane Marron.

**Cartographie**  
Service système d'information - CEN Savoie  
Sources : BD Alti et BD Topo - IGN / RGD SMB ; Sites Conservatoire - CEN Savoie.

**Impression**  
INPRESSCO  
04 85 01 44 38  
contact@in-pressco.com



© Matthias Kröll - Alpigraphie - Plan d'eau site des Ravières

Écrit périodique - ISSN 1639-20183

Avec le soutien financier de



En partenariat technique et/ou financier avec



 **Conservatoire  
d'espaces naturels  
Savoie**

 **Savoie  
Mont-Blanc  
Biodiversité  
Fonds de dotation**

